

Cher(e) Ami(e),

Vous trouverez ci-dessous les rencontres des 74 équipes M12 jeu à X sur les 4 tours CD33.

- 15 Clubs avec 1 équipe : constitution de 1 poule de 7 équipes et de 1 poule de 8 équipes.
- 19* Clubs avec 2 équipes : constitution de 2 poules de 10 équipes et 2 poules de 9 équipes.
- 7 Clubs avec 3 équipes : constitution de 3 poules de 7 équipes

Sur les plateaux ne se déplacent uniquement que les équipes M12.

Toutes les équipes M12 d'un club sont sur le même site, sauf pour * le club ayant 4 équipes qui est scindé en 2 entités différentes ayant chacune 2 équipes

Tous les joueurs et les éducateurs présents sur les plateaux doivent être licenciés FFR de la saison en cours, tout manquement engagerait la responsabilité de l'éducateur et celle de son club.

15 clubs ayant 1 équipe de M12 répartis en 2 poules :

<i>SECTEUR OUEST</i> 5 CLUBS	<i>SECTEUR SUD</i> 7 CLUBS	<i>SECTEUR NORD</i> 3 CLUBS
EYSINES	LEOGNAN	GALGON
MARTIGNAS	CADAUJAC	LORMONT
PAREMPUYRE	BEC	ST QUENTIN
RCBA	CADILLAC	
BRUGES BLANQUEFORT	LA REOLE	
	PESSAC ALLOUETTE	
	VILLENAVE	

19* clubs ayant 2 équipes de M12 répartis en 4 poules

<i>SECTEUR OUEST</i> 6 CLUBS	<i>SECTEUR SUD</i> 5 CLUBS	<i>SECTEUR NORD</i> 8 CLUBS
BIGANOS	LANGON	EASL / IZON
GUJAN	BAZAS/ CAPTIEUX	BLAYE
LEGE / LACANAU	GRADIGNAN	CASTILLON
PAYS MEDOC	CESTAS	RAPID 33
STDE BDX A	LA BREDE	FLOIRAC
STDE BDX B		LIBOURNE
		ST ANDRE DE CUZAC
		STE FOY LA GRANDE

7 clubs ayant 3 équipes de M12 répartis en 3 poules

<i>SECTEUR OUEST</i> 4 CLUBS	<i>SECTEUR SUD</i> 2 CLUBS	<i>SECTEUR NORD</i> 1 CLUB
LE BOUSCAT	CABBG	LA PIMPINE
MERIGNAC	PESSAC RUGBY	
SALLES		
ST MEDARD		

CHALLENGE CD 33
Phase 2
RÉPARTITION DES ÉQUIPES M12
Clubs à 1 équipe

POULE 1		POULE 2	
1	ST QUENTIN	1	LORMONT
2	CADAUJAC	2	PESSAC ALLOUETTE
3	EYSINES	3	BRUGES – BL.
4	LA REOLE	4	GALGON
5	PAREMPUYRE	5	BEC
6	VILLENAVE	6	RCBA
7	MARTIGNAS	7	LEOGNAN
		8	CADILLAC

Clubs à 2 équipes

POULE 3		POULE 4	
1	GUJAN 1	1	GUJAN 2
2	LA BREDE 1	2	LA BREDE 2
3	ST ANDRE 1	3	ST ANDRE 2
4	STDE BDX 1	4	STDE BDX 3
5	LANGON 1	5	LANGON 2
6	CASTILLON 1	6	CASTILLON 2
7	LEGE / LACANAU 1	7	LEGE / LACANAU 2
8	RAPID 33 1	8	RAPID33 2
9	LIBOURNE 1	9	LIBOURNE 2

POULE 5		POULE 6	
1	BIGANOS 1	1	BIGANOS 2
2	CESTAS 1	2	CESTAS 2
3	FLOIRAC 1	3	FLOIRAC 2
4	PAYS MEDOC 1	4	PAYS MEDOC 2
5	GRADIGNAN 1	5	GRADIGNAN 2
6	STE FOY 1	6	STE FOY 2
7	BAZAS/ CAPTIEUX 1	7	BAZAS / CAPTIEUX 2
8	BLAYE 1	8	BLAYE 2
9	EASL / IZON 1	9	EASL / IZON 2
10	STDE BDX 2	10	STDE BDX 4

Clubs à 3 équipes

POULE 7		POULE 8		POULE 9	
1	LE BOUSCAT 1	1	LE BOUSCAT 2	1	LE BOUSCAT 3
2	CABBG 1	2	CABBG 2	2	CABBG 3
3	LA PIMPINE 1	3	LA PIMPINE 2	3	LA PIMPINE 3
4	MERIGNAC 1	4	MERIGNAC 2	4	MERIGNAC 3
5	PESSAC RUGBY 1	5	PESSAC RUGBY 2	5	PESSAC RUGBY 3
6	SALLES 1	6	SALLES 2	6	SALLES 3
7	ST MEDARD 1	7	ST MEDARD 2	7	ST MEDARD 3



M 12

Saison 2024-2025

CHALLENGE CD 33

Phase 2

Pour tout renseignement ou information contacter :

 **M12** Hervé DUBOS : Co Responsable de la sous-commission des Épreuves M12
au 06.86.26.46.72 herve.dubos@yahoo.fr

François COUSTAUD : Co Responsable de la sous-commission des Épreuves M12
au 06.32.06.83.19 francoiscoustaud@yahoo.fr

Le responsable du plateau doit impérativement envoyer par mail les résultats des catégories M12 aux responsables des épreuves nommés ci-dessus sous les 48 heures.

En cas d'impossibilité d'accueillir, le plateau n'est pas annulé.

Le club recevant devra contacter les clubs du plateau afin de trouver un autre lieu d'accueil.

Si changement de lieu d'accueil, prévenir aussitôt les responsables des épreuves nommés ci-dessus.

C'est la commission des épreuves CD33 qui décide si un plateau est reporté ou pas et le seul motif pris en compte est l'interdiction d'utiliser les terrains par la mairie (intempéries).

**CHAQUE ÉQUIPE DEVRA ARRIVER 30 MINUTES AVANT LE COUP D'ENVOI
LA PREMIÈRE RENCONTRE ETANT À 13H30 HEURES**

QUELQUES REGLES FONDAMENTALES :

- Le club qui se déplace doit appeler le club d'accueil pour les effectifs, 48h en amont de la journée.
- Respecter les horaires.
- Documents obligatoires à fournir par équipe au responsable du plateau : **sinon pas de match donc matchs perdus** :
 - La feuille de présence certifiée et visée par l'éducateur responsable,
 - Les licences joueurs et éducateurs de la saison en cours ne sont pas à fournir mais présentes, elles peuvent être demandées à tout moment par l'arbitre, l'élus CD33, le responsable du plateau ou un éducateur.
- Même incomplet, un club doit se déplacer afin de ne pas pénaliser les clubs présents. Les autres clubs pouvant prêter des joueurs au club incomplet.

Les feuilles de présence, les feuilles de résultats sont sur le site CD33 : <http://www.cd33rugby.com/le-sportif/>



M 12

Saison 2024-2025

CHALLENGE CD 33

Phase 2

QUELQUES POINTS SUR LE RÈGLEMENT

La catégorie M12 est composée de joueurs(es) né(e)s en 2013 et 2014 (jeu à 10 joueurs)

Les fiches du Rugby Éducatifs ci-jointes en annexe sont les **seules règles applicables**.

Les points terrains seront attribués de la façon suivante :

3 points match gagné - 2 points match nul - 1 point match perdu - 0 point forfait.

Les scores tiendront compte d'un écart de 5 essais maximum par match.

Équipe avec un effectif insuffisant, possibilité de se prêter des joueurs ou de jouer en effectif incomplet, adaptation des autres équipes, obligation d'égalité numérique sur le terrain (même sur sanction, le joueur sanctionné est remplacé). L'équipe qui est en carence aura match perdu avec 1 point.

L'arbitrage est obligatoirement assuré soit par 2 joueurs titulaires du passeport arbitrage et un éducateur accompagnant, ou 1 joueur de moins de 12 à moins de 18 ans formé et 1 éducateur accompagnant (chargé de l'arbitrage de la mêlée et de la sécurité) ou un éducateur .

Le banc de touche :

Pour chaque équipe en présence sur le terrain, seuls les éducateurs inscrits sur la feuille de présence sont autorisés sur le banc ou le long de la ligne de touche et tous identifiés par le port de la chasuble #BienJoué.

Les joueurs remplaçants sont derrière la main courante ou dans les tribunes ou derrière les en buts.

Critères de classement :

1- L'éthique

2- Les points terrain si toutes les équipes ont le même nombre de matches joués

3- Les points terrain avec péréquation pour ramener toutes les équipes au même nombre de matches joués

4- Cartons rouges joueurs ou éducateurs (en cas d'égalité sur le nombre de points Terrain)

5- Le goal-average particulier

6- Les essais marqués sans ou avec péréquation en tenant compte d'un écart de 5 essais par match maximum.

7- Les essais encaissés sans ou avec péréquation en tenant compte d'un écart de 5 essais par match maximum.

Journée de clôture du CD33 en M12 le samedi 07 juin 2025 (BORDEAUX LAC) :

Poules constituées à partir des classements de la phase CD33 et du nombre d'équipes engagées.

CHALLENGE CD 33

Phase 2

Poule 1

M12 CD33	
1	ST QUENTIN
2	CADAUJAC
3	EYSINES
4	LA REOLE
5	PAREMPUYRE
6	VILLENAVE
7	MARTIGNAS
8	

Tour 1				du samedi 18 janvier 2025	
à : EYSINES			à : PAREMPUYRE		
A	ST QUENTIN	A	PAREMPUYRE		
B	CADAUJAC	B	VILLENAVE		
C	EYSINES	C	MARTIGNAS		
D	LA REOLE	D			
Les rencontres :					
ST QUENTIN / EYSINES					
CADAUJAC / LA REOLE					
ST QUENTIN / LA REOLE					
EYSINES / CADAUJAC					
<i>2 matchs par équipe : 2 x 15' ou 3 * 10'</i>					

Tour 2				du samedi 01 février 2025	
à : VILLENAVE			à : ST QUENTIN		
A	PAREMPUYRE	A	ST QUENTIN		
B	VILLENAVE	B	CADAUJAC		
C	EYSINES	C	MARTIGNAS		
D	LA REOLE	D			
Les rencontres :					
EYSINES / PAREMPUYRE					
LA REOLE / VILLENAVE					
LA REOLE / PAREMPUYRE					
EYSINES / VILLENAVE					
<i>2 matchs par équipe : 2 x 15' ou 3 * 10'</i>					

Tour 3				du samedi 22 mars 2025	
à : CADAUJAC			à : LA REOLE		
A	ST QUENTIN	A	EYSINES		
B	CADAUJAC	B	LA REOLE		
C	PAREMPUYRE	C	MARTIGNAS		
D	VILLENAVE	D			
Les rencontres :					
ST QUENTIN / PAREMPUYRE					
CADAUJAC / VILLENAVE					
ST QUENTIN / VILLENAVE					
CADAUJAC / PAREMPUYRE					
<i>2 matchs par équipe : 2 x 15' ou 3 * 10'</i>					

TOUR 4		du samedi 05 Avril 2025	
Mêmes plateaux que le tour 1			
EYSINES er MARTIGNAS recevant			

CHALLENGE CD 33
Phase 2
Poule 2

M12 CD33	
1	LORMONT
2	PESSAC ALLOUETTE
3	BRUGES BLANQUEFORT
4	GALGON
5	BEC
6	RCBA
7	LEOGNAN
8	CADILLAC

Tour 1 du samedi 18 janvier 2025			
à : LORMONT		à : LEOGNAN	
A	LORMONT	A	BEC
B	PESSAC ALLOUETTE	B	RCBA
C	BRUGES BLANQUEFORT	C	LEOGNAN
D	GALGON	D	CADILLAC
Les rencontres : LORMONT / PESSAC ALLOUETTE BRUGES BLANQUEFORT / GALGON LORMONT / BRUGES BLANQUEFORT PESSAC ALLOUETTE / GALGON LORMONT / GALGON PESSAC ALLOUETTE / BRUGES BLANQUEFORT		Les rencontres BEC / RCBA LEOGNAN / CADILLAC BEC / LEOGNAN RCBA / CADILLAC BEC / CADILLAC RCBA / LEOGNAN	
3 matchs par équipe : 2 x 10'			

Tour 2 du samedi 01 février 2025			
à : PESSAC ALLOUETTE		à : BRUGES BLANQUEFORT	
A	LORMONT	A	BRUGES BLANQUEFORT
B	PESSAC ALLOUETTE	B	GALGON
C	BEC	C	LEOGNAN
D	RCBA	D	CADILLAC
Les rencontres : LORMONT / BEC PESSAC ALLOUETTE / RCBA LORMONT / RCBA PESSAC ALLOUETTE / BEC		Les rencontres BRUGES BLANQUEFORT / LEOGNAN GALGON / CADILLAC BRUGES BLANQUEFORT / CADILLAC GALGON / LEOGNAN	
2 matchs par équipe : 2 x 15' ou 3 x 10'			

Tour 3 du samedi 22 mars 2025			
à : CADILLAC		à : RCBA	
A	LORMONT	A	BRUGES BLANQUEFORT
B	PESSAC ALLOUETTE	B	GALGON
C	LEOGNAN	C	BEC
D	CADILLAC	D	RCBA
Les rencontres : ST QUENTIN / PAREMPUYRE CADAUJAC / VILLENAVE ST QUENTIN / VILLENAVE CADAUJAC / PAREMPUYRE		BRUGES BLANQUEFORT / BEC GALGON / RCBA BRUGES BLANQUEFORT / RCBA GALGON / BEC	
2 rencontres par équipe 2 x 15' ou 3 x 10'			

TOUR 4 du samedi 05 Avril 2024	
Mêmes plateaux que le tour 1 GALGON et le B.E.C recevant	

CHALLENGE CD 33
Phase 2
Poule 3
Poule 4

GUJAN 1	GUJAN 2
LA BREDE 1	LA BREDE 2
ST ANDRE 1	ST ANDRE 2
STDE BDX 1	STDE BDX 3
LANGON 1	LANGON 2
CASTILLON 1	CASTILLON 2
LEGE / LACANAU 1	LEGE/LACANAU 2
RAPID33 1	RAPID33 2
LIBOURNE 1	LIBOURNE 2

Tour 1 du samedi 18 janvier 2025					
à : GUJAN		à : LANGON		à : LEGE/LACANAU	
GUJAN 1	GUJAN 2	STDE BDX 1	STDE BDX 3	LEGE/LACANAU 1	LEGE/LACANAU 2
LA BREDE 1	LA BREDE 2	LANGON 1	LANGON 2	RAPID33 1	RAPID33 2
ST ANDRE 1	ST ANDRE 2	CASTILLON 1	CASTILLON 2	LIBOURNE 1	LIBOURNE 2
2 rencontres par équipe 2 X 15' ou 3 X 10'					

Tour 2 du samedi 01 février 2025					
à : STADE BORDELAIS		à : LA BREDE		à : LIBOURNE	
GUJAN 1	GUJAN 2	LA BREDE 1	LA BREDE 2	ST ANDRE 1	ST ANDRE 2
STDE BDX 1	STDE BDX 3	LANGON 1	LANGON 2	CASTILLON 1	CASTILLON 2
LEGE/LACANAU 1	LEGE/LACANAU 2	RAPID33 1	RAPID33 2	LIBOURNE 1	LIBOURNE 2
2 rencontres par équipe 2 X 15' ou 3 X 10'					

Tour 3 du samedi 22 mars 2025					
à : LANGON		à : CASTILLON		à : RAPID 33	
GUJAN 1	GUJAN 2	LA BREDE 1	LA BREDE 2	ST ANDRE 1	ST ANDRE 2
LANGON 1	LANGON 2	CASTILLON 1	CASTILLON 2	STDE BDX 1	STDE BDX 3
LIBOURNE 1	LIBOURNE 2	LEGE/LACANAU 1	LEGE/LACANAU 2	RAPID33 1	RAPID33 2
2 rencontres par équipe 2 X 15' ou 3 X 10'					

Tour 4 du samedi 05 avril 2025					
à : GUJAN		à : LA BREDE		à : ST ANDRE	
GUJAN 1	GUJAN 2	LA BREDE 1	LA BREDE 2	ST ANDRE 1	ST ANDRE 2
CASTILLON 1	CASTILLON 2	STDE BDX 1	STDE BDX 3	LEGE LACANAU 1	LEGE LACANAU 2
RAPID33 1	RAPID33 2	LIBOURNE 1	LIBOURNE 2	LANGON 1	LANGON 2
2 rencontres par équipe 2 X 15' ou 3 X 10'					

CHALLENGE CD 33

Phase 2

Poule 5

Poule 6

BIGANOS 1	BIGANOS 2
CESTAS 1	CESTAS 2
FLOIRAC 1	FLOIRAC 2
PAYS MEDOC 1	PAYS MEDOC 2
GRADIGNAN 1	GRADIGNAN 2
STE FOY 1	STE FOY 2
BAZAS/ CAPTIEUX 1	BAZAS / CAPTIEUX 2
BLAYE 1	BLAYE 2
EASL / IZON 1	EASL / IZON 2
STDE BDX 2	STDE BDX 4

Tour 1 du samedi 18 janvier 2025					
à : FLOIRAC		à : PAYS MEDOC		à : BLAYE	
BIGANOS 1	BIGANOS 2	PAYS MEDOC 1	PAYS MEDOC 2	BAZAS/CAPT 1	BAZAS/CAPT 2
CESTAS 1	CESTAS 2	GRADIGNAN 1	GRADIGNAN 2	BLAYE 1	BLAYE 2
FLOIRAC 1	FLOIRAC 2	STE FOY 1	STE FOY 2	EASL/IZON 1	EASL/IZON 2
2 rencontres par équipe 2 X 15' ou 3 X 10'				STDE BDX 2	STDE BDX 4
				3 rencontres par équipe 2 X 10'	

Tour 2 du samedi 1 février 2025					
à : BIGANOS		à : CESTAS		à : EASL/IZON	
BIGANOS 1	BIGANOS 2	CESTAS 1	CESTAS 2	FLOIRAC 1	FLOIRAC 2
PAYS MEDOC 1	PAYS MEDOC 2	GRADIGNAN 1	GRADIGNAN 2	STE FOY 1	STE FOY 2
BAZAS/CAPT 1	BAZAS/CAPT 2	BLAYE 1	BLAYE 2	EASL/IZON 1	EASL/IZON 2
2 rencontres par équipe 2 X 15' ou 3 X 10'				STDE BDX 2	STDE BDX 4
				3 rencontres par équipe 2 X 10'	

Tour 3 du samedi 22 mars 2025					
à : GRADIGNAN		à : STE FOY		à : STADE BORDELAIS	
BIGANOS 1	BIGANOS 2	CESTAS 1	CESTAS 2	FLOIRAC 1	FLOIRAC 2
GRADIGNAN 1	GRADIGNAN 2	STE FOY 1	STE FOY 2	PAYS MEDOC 1	PAYS MEDOC 2
EASL/IZON 1	EASL/IZON 2	BAZAS/CAPT 1	BAZAS/CAPT 2	BLAYE 1	BLAYE 2
2 rencontres par équipe 2 X 15' ou 3 X 10'				STDE BDX 2	STDE BDX 4
				3 rencontres par équipe 2 X 10'	

Tour 4 du samedi 05 avril 2025					
à : BLAYE		à : PAYS MEDOC		à : BAZAS/CAPTIEUX	
BIGANOS 1	BIGANOS 2	CESTAS 1	CESTAS 2	FLOIRAC 1	FLOIRAC 2
STE FOY 1	STE FOY 2	PAYS MEDOC 1	PAYS MEDOC 2	BAZAS/CAPT 1	BAZAS/CAPT 2
BLAYE 1	BLAYE 2	EASL/IZON 1	EASL/IZON 2	GRADIGNAN 1	GRADIGNAN 2
2 rencontres par équipe 2 X 15' ou 3 X 10'				STDE BDX 2	STDE BDX 4
				3 rencontres par équipe 2 X 10'	

CHALLENGE CD 33
Phase 2
Poule 7

LE BOUSCAT 1	LE BOUSCAT 2	LE BOUSCAT 3
CABBG 1	CABBG 2	CABBG 3
LA PIMPINE 1	LA PIMPINE 2	LA PIMPINE 3
MERIGNAC 1	MERIGNAC 2	MERIGNAC 3
PESSAC RUGBY 1	PESSAC RUGBY 2	PESSAC RUGBY 3
SALLES 1	SALLES 2	SALLES 3
ST MEDARD 1	ST MEDARD 2	ST MEDARD 3

Poule 8
Poule 9

Tour 1 du samedi 18 janvier 2025					
à : BEGLES			à : SALLES		
LE BOUSCAT 1	LE BOUSCAT 2	LE BOUSCAT 3	PESSAC RUGBY 1	PESSAC RUGBY 2	PESSAC RUGBY 3
CABBG 1	CABBG 2	CABBG 3	SALLES 1	SALLES 2	SALLES 3
LA PIMPINE 1	LA PIMPINE 2	LA PIMPINE 3	ST MEDARD 1	ST MEDARD 2	ST MEDARD 3
MERIGNAC 1	MERIGNAC 2	MERIGNAC 3	2 rencontres par équipe 2 X 15' ou 3 X 10'		
3 rencontres par équipe 2 X 10'					

Tour 2 du samedi 01 février 2025					
à : LA PIMPINE			à : ST MEDARD		
PESSAC RUGBY 1	PESSAC RUGBY 2	PESSAC RUGBY 3	LE BOUSCAT 1	LE BOUSCAT 2	LE BOUSCAT 3
SALLES 1	SALLES 2	SALLES 3	CABBG 1	CABBG 2	CABBG 3
LA PIMPINE 1	LA PIMPINE 2	LA PIMPINE 3	ST MEDARD 1	ST MEDARD 2	ST MEDARD 3
MERIGNAC 1	MERIGNAC 2	MERIGNAC 3	2 rencontres par équipe 2 X 15' ou 3 X 10'		
3 rencontres par équipe 2 X 10'					

Tour 3 du samedi 22 mars 2025					
à : PESSAC RUGBY			à : MERIGNAC		
LE BOUSCAT 1	LE BOUSCAT 2	LE BOUSCAT 3	LA PIMPINE 1	LA PIMPINE 2	LA PIMPINE 3
CABBG 1	CABBG 2	CABBG 3	MERIGNAC 1	MERIGNAC 2	MERIGNAC 3
PESSAC RUGBY 1	PESSAC RUGBY 2	PESSAC RUGBY 3	ST MEDARD 1	ST MEDARD 2	ST MEDARD 3
SALLES 1	SALLES 2	SALLES 3	2 rencontres par équipe 2 X 15' ou 3 X 10'		
3 rencontres par équipe 2 X 10'					

TOUR 4 du samedi 05 Avril 2025					
Mêmes plateaux que le tour 1 LE BOUSCAT et SALLES recevant					



REGLEMENT MOINS DE 12 ANS

JEU à X

Saison 2024-2025

NOMBRE DE JOUEURS	Pratique à 10 / Une équipe se présentant en effectif incomplet peut se voir Compléter l'effectif par les équipes en présence (accord des équipes qui jouent).	
REPLACEMENTS	Illimités pendant les arrêts de jeu et/ou sur blessure (20 joueurs maximum par équipe)	
TERRAIN	56m (en-but non compris) X 45m	
BALLON	Taille 4	
TEMPS DE JEU	Voir tableau	
ARBITRAGE	2 joueurs titulaires du passeport arbitrage et un éducateur accompagnant ou 1 joueur de moins de 12 à moins de 18 ans formé et 1 éducateur-accompagnant (chargé de l'arbitrage de la mêlée et de la sécurité) ou un éducateur.	
JEU DELOYAL	Du remplacement temporaire de 2 minutes à l'exclusion définitive, selon la gravité de la faute. Le remplacement est obligatoire. Si brutalité caractérisée ou récidive, exclusion définitive du tournoi.	
	Passage en force : un joueur porteur du ballon ne doit pas percuter volontairement un adversaire arrêté – Sanction : CF Le raffut EDR : Une action permise, effectuée par un porteur du ballon pour repousser un adversaire qui tente de plaquer, en se servant de la paume de sa main (interdit sur le visage)	
PLAQUAGE	Le plaquage, exécuté obligatoirement avec les 2 bras, doit être impérativement entre la taille et les pieds Toute prise au-dessus ou sans engager les 2 bras sera sanctionnée. Attention : il est interdit de plonger directement dans les pieds d'un adversaire. Le porteur du ballon ne doit pas engager son buste vers l'avant au moment du contact avec l'adversaire (pas de tête à la même hauteur) – CF- adversaires à 5 m Un joueur qui se rend coupable d'un plaquage dangereux doit être systématiquement exclu par l'arbitre (2 minutes) avec remplacement. Les projections et la cuillère sont strictement interdites et doivent être sanctionnées.	
REMISE EN JEU	Où ?	Comment ?
COUP D'ENVOI	Au centre du terrain	Coup de pied tombé Adversaires à 5 mètres
COUP DE RENVOI Après essai	Au centre du terrain par l'équipe qui a concédé l'essai	Le ballon doit franchir les 5 mètres - Possibilité de jouer rapidement Tout Coup d'Envoi et Renvoi non conforme = CF (pas de possibilité de prendre mêlée)
COUP DE RENVOI « 22m »	A 10 mètres de l'en-but (ligne des 15 m)	Coup a pied tombé Adversaires derrière la ligne – Si renvoi non conforme = CF (pas de possibilité de prendre mêlée)
EN AVANT ou ballon injouable	A l'endroit de la faute, à 5 mètres de toute ligne	Mêlée éducative sans impact : 3+2 contre 3+2 Poussée autorisée dans l'axe, limitée au gain du ballon (ballon derrière les pieds d'une des premières lignes). Liaisons des joueurs de 1 ^{ère} ligne (cf. règles du jeu à XV). Lignes de hors-jeu à 5 mètres. Les joueurs « +2 » sont en place des 3 ^{èmes} lignes ailes, liés au pilier main intérieure au short et main extérieure au maillot, debout, sans action de poussée. Ils ne peuvent faire action de jeu qu'à la fin de la mêlée. L'éducateur-accompagnant donne les 3 commandements pour la formation de la mêlée éducative sans impact : 1. FLEXION – 2. LIEZ – 3. PLACEMENT Le demi de mêlée introduira sans délai le ballon. L'éducateur-accompagnant interviendra immédiatement en cas d'instabilité de la mêlée : CF. Son adversaire se place soit à ses côtés sans suivre la progression du ballon soit derrière sa mêlée, dans l'axe. Talonage autorisé. Pas de possibilité de regagner le ballon. Gain du ballon = fin de la poussée. Fin de mêlée = quand le demi de mêlée lève le ballon du sol. La mêlée n'est jamais rejouée. Liaisons incorrectes, mauvaise posture : CF Mêlée tournée ou quand une faute n'est pas décelée et ballon injouable ou sécurité oblige : CF en faveur de l'équipe ayant introduit le ballon en mêlée
PENALITE	A l'endroit de la faute, à 5 mètres de toute ligne	Remplacée par le Coup franc
COUP FRANC	A l'endroit de la faute, à 5 mètres de toute ligne	Adversaires à 5 mètres - Pas de choix de la mêlée - CF accordé à moins de 10 mètres de sa ligne de but possibilité de taper directement en touche = gain de terrain mais lancer à l'équipe adverse
SORTIE EN TOUCHE OU TOUCHE INDIRECTE	A l'endroit de la sortie, à 5 mètres minimum de la ligne d'en-but.	Touche = Conquête disputée. 1 lanceur, 2, 3 ou 4 sauteurs et 1 relayeur. Pour les opposants, 1 vis-à-vis à chacun des participants bénéficiant de la remise en jeu (lanceur, sauteurs et relayeur). Pas d'aide au sauteur.
TOUCHE DIRECTE	Frappe au-delà des 10 mètres : à l'endroit de la frappe	Début de l'alignement à 3 mètres. Fin de l'alignement déterminée par le dernier joueur attaquant de l'alignement (Verrouilleur). Le joueur opposé au lanceur à 2 mètres de l'alignement (largeur et profondeur). Les relayeurs à 2 mètres en profondeur de l'alignement. Remise en jeu rapide autorisée, avec respect des lignes de hors-jeu. Non-participants à 5 mètres.
	Frappe dans l'en-but ou à moins de 10 mètres : à l'endroit de la sortie	En cas de lancer non droit = CF à l'équipe adverse (pas d'autre choix)
AU COUP DE SIFFLET DE L'ARBITRE, LE JOUEUR DE L'EQUIPE FAUTIVE POSE IMMEDIATEMENT LE BALLON AU POINT DE FAUTE SINON SANCTION (CPF OU 5M DE +, OU REMPLACEMENT EN CAS DE FAUTES REPETEES) 5 ESSAIS D'ECART A N'IMPORTE QUEL MOMENT : SCORE ACQUIS DEFINITIVEMENT ET REEQUILIBRAGE OBLIGATOIRE DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT.		
HORMIS CES DISPOSITIONS SPECIFIQUES, LES REGLES DU RUGBY à XV CATEGORIE C SONT APPLICABLES (le jeu au pied est autorisé)		

Rappel : « Les plateaux ou tournois sont obligatoirement organisés sous la forme de poules (brassage et de niveaux).

Toute organisation sous forme de phases finales (demi-finales et finales) est interdite ».

Préconisation pour l'organisation et les temps de Jeu :

**Temps de jeu en Moins de 12 ans
sur 1 demi-journée (maximum 65 minutes)**

Jeu à 10 contre 10

Nombre d'équipes	Nb total de rencontres	Nb de rencontres /équipe	Nb de périodes	Durée /périodes	Pause entre 2 périodes	Arrêt entre 2 matches	Temps Total
3	3	2	2 ou 3	15' ou 10'	5' si 2 X 15 2' si 3 X 10	5'	60'
4	6	3	2	10'	2'	5'	60'
5	10	4	2	8'	2'	5'	64'
6	Poules de Brassage = 2 poules de 3 Puis poules de Niveau = 2 poules de 3	4	2	8'	2'	5'	64'

**Temps de jeu en Moins de 12 ans
sur 2 demi-journées (maximum 90 minutes)**

Jeu à 10 contre 10

Nombre d'équipes	Nb total de rencontres	Nb de rencontres /équipe	Nb de périodes	Durée /périodes	Pause entre 2 périodes	Arrêt entre 2 matches	Temps Total
4	6	3	2 ou 3	15 ou 10	5' si 2 X 15 2' si 3 X 10	5'	90'
5	10	4	2	11	2'	5'	88'
6	Poules de Brassage = 2 poules de 3 Puis poules de Niveau = 2 poules de 3	4	2	11	2'	5'	88'

Si 3 demi-journées temps de jeu = 110 minutes

3 EQUIPES = 3 MATCHES

	A	B	C
A		AB	AC
B			BC
C			

4 EQUIPES = 6 MATCHES

	A	B	C	D
A		AB	AC	AD
B			BC	BD
C				CD
D				

5 EQUIPES = 10 MATCHES

	A	B	C	D	E
A		AB	AC	AD	AE
B			BC	BD	BE
C				CD	CE
D					DE
E					



**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE**



Saison 2024 - 2025

FEUILLE DE PRESENCE OFFICIELLE : TOURNOI OU PLATEAU

Nom du Tournoi : _____ *Tour :* _____ *Niveau :* _____

Date : _____ *Lieu :* _____

NOM DE L'EQUIPE : _____

(ou des associations, en cas de regroupement)

Catégorie : **M6 à 5** **M8 à 5** **M10 à 5 et à 7** **M12 à 5 et à 10** Rayer catégories inutiles

N° Maillot	NOM	Prénom	Numéro de licence	Joueur Arbitre M12	Présence	Filles
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
* Éducateur Responsable						
* Éducateur						
* Éducateur						

Je soussigné : _____ **Éducateur responsable :**


- Certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus, atteste que tous les joueurs-joueuses présents sont titulaires d'une licence FFR en cours de validité ou couvertes par l'assurance FFR et qu'aucun n'a participé à une rencontre FFR dans les 3 jours francs précédents.
- M'engage à respecter les conditions correspondant à la forme de jeu pratiquée et les directives contribuant à la sécurité des joueurs : temps de jeu maximum, temps de pause, etc....

Je sais que tout manquement engagerait ma responsabilité et celle de mon club.

Date : _____ Signature : _____

Cette feuille complétée est à remettre à « l'organisateur » pour chaque équipe, en début de tournoi.

L'organisateur doit la retourner au Comité Départemental à l'issue du tournoi.

Catégorie : M12 – M10 Rayer M8 – M6	RENCONTRES	
Niveau :	Résultats	
Tour n°	Date :	Lieu :

Essai : 5 points / Victoire : 3 points – Nul : 2 points – Défaite : 1 point – Forfait : 0 point

MATCH 1					MATCH 2				
Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score	Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 3					MATCH 4				
Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score	Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 5					MATCH 6				
Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score	Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 7					MATCH 8				
Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score	Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 9					MATCH 10				
Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score	Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

MATCH 11					MATCH 12				
Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score	Clubs	Arbitre	Points	Nombre Essai	Score

CLUBS	- 12ans Effectifs	-10ans		-8ans		-6ans	
		Effectifs	Nombre Victoires	Effectifs	Nombre Victoires	Effectifs	Nombre Victoires

Responsable de plateau : Nom : Prénom : Tél.:.....

Observations :